

BIBLIOGRAPHIE

Kilns, Mills, Millers, Meal and Bread, by Walter GRÉGOR. — David Nutt, éd. Strand 270-271, London.

Fours, Moulins, Meuniers, Farine et Pain — tel est le sujet de la fort complète et intéressante monographie de l'éminent folkloriste Walter Grégor. « Le contenu de ce petit livre, dit une courte préface, fut recueilli pour la plus grande partie par moi-même de la bouche du peuple durant les promenades que depuis des années, je fais chaque dimanche à travers et le Nord et le Nord-est de l'Ecosse. » Pitsligo, Aberdeen et leurs environs surtout ont fourni de la matière à Mr. W. G.

La courte monographie peut être donnée comme le modèle du genre : elle est brève, complète et précise. Une méthode de classification aussi logique que simple en facilite la lecture. Comme exemple signalons les rubriques du chapitre *Moulins* : 1. Les moulins. 2. Les moulins et les fées. 3. Les moulins et les esprits des eaux. 4. Devinettes. 5. Les deux chiens et le moulin (enfantines avec d'innombrables variantes) 6. Le chat et la souris, adorable chanson, que W. Crane doit avoir interprétée dans un de ses prestigieux dessins. 7. Les rimes et enfin, 8. Les proverbes.

Une comparaison curieuse se pourra établir lorsque quelqu'un aura rendu au folklore wallon le service d'une semblable monographie ; car certes, des analogues de la plupart de ces chansons, de ces rimes, de ces contes et proverbes, ont leurs équivalents chez nous et ailleurs. Par exemple, je me souviens en lisant ce charmant livre du Rev. W. G. d'une foule de délicieuses choses semblables qu'on m'a contées jadis dans l'Eifel. Paul GÉRARDY.

Les danses anciennes du pays de Liège, airs originaux harmonisés par Jean DEFFET. — In-4° mus. Vve L. Muraille éditeur, 1895. Prix net : 2 francs.

Après les vieux noëls dont nous avons parlé ci-dessus page 35, M. DEFFET entreprend de restituer dans l'esprit du temps et des orchestres primitifs les vieilles danses qui réjouissaient nos grand' mères à l'époque des consciencieux et naïfs *crine-kicrine, potche-popotche*. On retrouvera ici avec des variantes de détails les danses que M. H. Simon avait publiées ici même t. I p. 193 et suiv., notamment *li passe-pid* (n° 1 et 2 de notre collection) *li novellité* (n° 3 et 4) *li sabotire* (n° 5) et *li maklotte* (n° 6) M. DEFFET y a ajouté une *allemande* et un *carnaval* qu'il a recueillis entretemps.

Le tout est restitué avec le plus grand soin et la plus adroite discrétion. De-ci, de-là, un joli détail pittoresque de rythme ou d'harmonie relève encore le charme caractéristique de ces vieux airs fleuris.

Bref, les restitutions de M. Deffet se recommandent aux musiciens autant qu'aux amateurs des jolies vieilles choses, et les uns comme les autres les liront, nous en sommes convaincu, avec plaisir et intérêt. O. C.



Les traditions locales et la Marche de la Madeleine

A JUMET, EN HAINAUT.



Le village de Jumet, en Entre-Sambre-et-Meuse, possède plusieurs lieux-dits, Heigne, Viesville, Thiméon, aussi célèbres dans l'histoire que dans la tradition. Heigne, notamment, est une localité des plus anciennes, et c'est, sans nul doute, le plus intéressant des vingt-deux hameaux qui constituent cette populeuse agglomération jumétoise.

Heigne, que les cartulaires du moyen-âge orthographiaient *Heingne* est cité en 869 dans le polyptique d'Irminon, sous le nom de *Hunia castellum*, « Château de Heigne », à côté de *Goharmont* « Gohissart ».¹

On a voulu trouver une analogie entre ces noms et ceux de deux seigneurs *Hunius* et *Gohar*, que A. G. Chotin a probablement créés pour les besoins de ses études étymologiques. Néanmoins, si l'on en croit une croyance locale, Heigne aurait été créé par les Huns, et d'aucuns expliquent qu'après le désastre de Châlons, un chef Hun quelconque, ou une troupe de Huns seraient venus s'établir en ce hameau.

La situation de Heigne, défendue au midi et au nord par un ravin profond, au milieu de l'antique forêt charbonnière, était incontestablement redoutable. C'est dans cette sombre retraite que les intrépides Nerviens cachèrent, dit-on, ce qu'ils avaient de plus précieux avant de se rendre à Presles pour y défendre leur patrie contre les cohortes romaines.²

On prétend aussi que l'importance de cette position stratégique

(1) *Inventaire des villas du Monastère de Lobbes*, dressé par ordre du roi Lothaire II, par JEAN, évêque de Cambrai. — Cité par M. Lucien QUINET.

(2) *L'Emancipation*, du 26 sept. 1831, article de M. GRANDGAGNAGE, ancien président de la cour d'appel de Liège.

n'échappa pas aux Romains. Heigne et Viesville sont à proximité de la grande chaussée romaine, dite chaussée Brunehaut qui partant de Bavai se dirigeait vers Cologne. On sait que ces admirables constructeurs de routes élevèrent de distance en distance des retranchements destinés à abriter les postes chargés de défendre les voies secondaires ou *diverticuli* qu'ils traçaient au milieu des bois et qui se rattachaient aux routes militaires construites sous Auguste.

La position naturellement fortifiée de Heigne, au sommet d'une petite montagne, avec des bois formant une impénétrable ceinture, avait frappé également, paraît-il, les seigneurs du moyen-âge. Une tradition locale veut que l'un d'eux édifia à proximité de l'endroit où se trouve actuellement l'église, un vaste château-fort. C'est de ce château que serait partie la procession de la Madeleine.

Ce premier château que le temps où les événements avaient ruiné, fit place à une construction que beaucoup d'habitants ont connue et qui a été démolie en 1850. On montre encore aujourd'hui, dans le parc de M. Houtart, l'entrée d'un antique souterrain qui s'étendait, dit-on, jusqu'à Thiméon et qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt d'explorer.

Ce château avait hérité du nom de l'ancien et s'appelait « château des Sarrazins », comme l'église porte encore le nom d'« église des Sarrazins », de même aussi que toute une région voisine s'appelle « pays des Sarrazins ». Il est souvent question dans les traditions locales des restes du vieux château, communiquant, dit-on, avec celui de Viesville par des souterrains habités jadis par des espèces de nains, nommés « gypsies » dit M. Quinet. Schayes a suggéré l'opinion que ce nom de Sarrazin, donné par la tradition à toutes les constructions antiques, tant à Bavai qu'à Famars et dans d'autres localités très nombreuses, est simplement synonyme d'infidèle, de païen; dans ce sens, généralement admis aujourd'hui, château des Sarrazins, église ou cimetière des Sarrazins, est équivalent de château, temple, cimetière des Romains ou Païens.

Notons encore que les gens du peuple à Bavai et les paysans des environs donnent le nom de « Mahomet » aux monnaies romaines — et qu'il existe, là comme à Heigne, une antique croyance d'après laquelle le Grand-Turc, en montant sur le trône, doit faire le serment de reprendre... Heigne et Bavai !

• •

Quand on pénètre dans la rustique place de Heigne, ce qui frappe

d'abord les regards, c'est la vieille église romane, dont les pierres semblent tomber en poussière sous l'effort des siècles.

Cette église, l'une des premières de Hainaut, est dédiée à Ste-Marie-Madeleine. On croit qu'elle a été élevée sous ce vocable vers 940 par l'abbé de Lobbes. Une pierre formant à l'extérieur la base d'une niche et portant la date de 1371, indique l'époque des restaurations qu'a subies l'édifice.

La terre de Jumet et le hameau de Heigne furent cédés, dit M. P.-C. Van der Elst dans son ouvrage sur *Thiméon*, par une jeune fille qui s'était consacrée à Dieu; vers 949, les moines commencèrent à habiter le prieuré qu'ils avaient fait construire.

Ce prieuré était cher aux bénédictins de Lobbes, dont le dernier abbé fut un Jumétois. Les moines étaient chargés, non seulement du service du culte, mais encore de la perception de la dime. Une immense grange, démolie depuis quelques années, et qui était enclavée dans le magnifique parc de M. Houtart, servait à renfermer les produits prélevés sur les récoltes de nos pères.

On remarquait, dans le chœur de l'église de Heigne, deux pierres, suspendues l'une d'un côté, l'autre de l'autre. Il ya trois quarts de siècle, le gardien de la chapelle, le vieux Pierre Cuvelier, expliquait de cette manière la présence de ces pierres: Un jour deux patriciens de Heigne se disputaient; l'un saisit deux pains à la fois et les jeta à la tête de son adversaire. Dans le trajet, les pains se changèrent en pierres. On ajoute que ce miracle eut pour effet de charger d'un crime la conscience de l'irascible patricien et qu'il fut ainsi, par des remords poignants, cruellement puni de son caractère violent.

L'église de Heigne renferme une statue de Ste-Brigitte, illustrée par la tradition; elle est l'objet d'une grande vénération de la part des fermiers, à cause de son pouvoir vétérinaire qui se spécialise à peu près complètement à l'heureuse délivrance des bestiaux.

Jadis la chapelle renfermait aussi, suspendu à sa voûte, un grand crucifix appelé « bon Dieu de Pitié », que le temps avait considérablement endommagé.

C'est ici la place de conter une anecdote qu'on répète dans le pays avec complaisance.

Un paysan avait déposé sur l'autel le produit de sa première barattée de beurre obtenue après la délivrance de sa vache et faisait ses dévotion à Ste-Brigitte, quand il reçut sur le corps l'énorme crucifix que la vétusté avait enfin détaché du plafond. Le choc fut terrible et le mal-

heureux pèlerin eut l'épaule démise. Il jura ses grands dieux qu'on ne le prendrait plus à pareilles dévotions.

Malheureusement il advint que, l'année suivante, la vache de notre homme ne se débarrassa pas de sa progéniture au temps vou'u. La femme du campagnard exigea que son mari promit un nouveau voyage à Ste-Brigitte et celui-ci, dont l'épaule cuisait encore, s'exécuta en rechignant.

Le lendemain la vache mit bas. Le métayer dut bien reprendre le chemin de Heigne, pour offrir à Ste-Brigitte la primeur de son beurre. Le voilà dans l'église. Il longe les murailles, tout en ne quittant pas de l'œil le nouveau crucifix qui avait remplacé l'ancien. Soit que le sculpteur du bon Dieu de Pitié eût donné à la figure du Christ un air souriant pour engager les pécheurs, soit imagination du paysan qui trouvait un air railleur au fils de Dieu; toujours est-il que tout en prenant les plus grandes précautions, il ne put s'empêcher de l'interpeller: « Vous, dit-il, vous savez la belle farce que *votre père* m'a jouée l'année dernière, mais vous ne m'aurez plus ! »

L'histoire raconte que les dévotions du pauvre homme furent promptement achevées. †

C'est surtout la fameuse procession de la Madeleine qui est le point capital des traditions locales.

Cette procession, dite aussi Marche 2 de la Madeleine a lieu le dimanche le plus proche du 22 juillet, jour consacré à la Sainte.

L'explication de son origine est l'objet de diverses légendes; nous les donnons pour mémoire, aucun document ne venant les corroborer.

Les uns disent :

En 879, les Normands furent vaincus à Thiméon par Louis de Saxe, dont le fils fut massacré par les envahisseurs. A un kilomètre environ de ce hameau se trouve précisément le champ où campent les troupes de l'escorte tandis que les pèlerins dansent avec frénésie. N'est-ce pas à cette rencontre de Louis de Saxe et des Normands que se rapporteraient ces coutumes ? On sait qu'une procession semblable, mi-religieuse, mi-

(1) [Cette facétie n'est que localisée à Heigne. *L'Acrot*, journal hebdomadaire n'ellois en a publié une variante en wallon sous la signature Sroisy (G. Willame) dans son n° 10 du 28 octobre 1888 et li *Mestré* publiera prochainement une variante liégeoise. — O. C.]

(2) Voir la Marche de Sainte-Rolende à Gerpinnes, dans notre tome II, pp. 121 à 152.

profane, avait lieu jadis à Louvain pour célébrer, dit-on, l'anniversaire de la délivrance de la ville après la défaite des Normands.

D'autres racontent la légende suivante :

Il y a cinq ou six siècles, une de ces maladies noires comme le Moyen-Age en a connu, la peste, désolait le pays, notamment Jumet et les villages environnants. Les habitants étaient désespérés. Il arriva tout à coup que la femme du haut et puissant châtelain de Heigne fut atteinte par l'épidémie.

Dans cette extrémité, le seigneur manda ses vassaux à un grand pèlerinage en vue d'obtenir de la patronne de Heigne, Sainte Marie-Madeleine, un secours providentiel. Une immense procession s'organisa avec le clergé, le seigneur de Heigne et ses hommes d'armes, en l'honneur de la Sainte. Dans un grand élan de ferveur et de foi, tous les habitants valides des villages environnants y accoururent; les convalescents qui purent se mettre sur pieds se joignirent aux pèlerins, et l'on hissa sur des véhicules rustiques les vieillards, les infirmes et les pestiférés qui ne pouvaient marcher. Ce lamentable cortège parcourut les villages de Roux, Courcelles, Viesville, Thiméon, Gosselies et Jumet. Sur tout le parcours, les malheureux adressaient au ciel leurs plus ardentes supplications.

A ces époques de foi, le Ciel exauçait sans doute plus promptement qu'aujourd'hui les vœux des fidèles qui l'imploraient. En effet, le cortège pieux était arrivé à Thiméon et prenait dans un pré un moment de repos, pendant qu'un prêtre bénissait la foule en prière, quand on aperçut tout-à coup un courrier du château de Heigne, accourant, bride abattue, annoncer à son seigneur que la châtelaine était complètement guérie.

En ce moment, sous l'impulsion d'une foi ardente, tous les pèlerins atteints de la peste se levèrent et se proclamèrent absolument débarrassés de tout mal.

Ce miracle fit une telle impression sur la foule transportée qu'elle se mit à danser de joie. Les lieux témoins de cette sainte allégresse ont conservé depuis le nom de « *terre à l'danse*. »

La grâce en question donna naissance au pèlerinage et, depuis lors, la procession a lieu chaque année à pareille époque et parcourt le même circuit qu'auparavant.

Quoi qu'on pense de ces légendes, il est certain que la fête a lieu depuis des temps immémoriaux.

Il y eut cependant des interruptions, entre autres celles que motivèrent les ordonnances de Joseph II.

A propos d'une autre interruption, on raconte l'histoire suivante :

A une certaine époque, la prairie était devenue la propriété d'un mécréant.

Ce gremlin sans foi ni loi conçut le projet d'y répandre en quantité de l'engrais fluide. Et tout le monde de danser dans cette infection ! Il en résulta un procès, et l'affaire se termina par la mort du sacrilège, laquelle arriva après d'horribles souffrances d'une origine inconnue, qu'on affirma, naturellement, être diabolique. Mais cette histoire pourrait bien n'être qu'un conte édifiant....

Un fermier de Courcelles a voulu jadis empêcher la procession de traverser sa cour ; et, bien que, prétend-on, les récoltes écrasées ce jour-là sont redressées le lendemain, le fermier de la « terre à la danse » prétendit un jour s'opposer à ce que les pèlerins vissent sauter chaque année sur son champ. Ces oppositions ont été vaines et les tribunaux ont reconnu la servitude résultant d'un usage plusieurs fois séculaire.

Actuellement la *terre à la danse* appartient au bureau de bienfaisance de Thiméon. Elle mesure exactement 15 ares et 80 centiares. Depuis plusieurs années, on l'a convertie en prairie ou champ de trèfle, ce qui empêche beaucoup les récriminations des locataires.

..

Sans avoir la splendeur de celles du Moyen-âge, qui font encore, par tradition, l'émerveillement des veillées, la procession actuelle de la Madeleine ne laisse pas d'être intéressante et mérite d'être vue et relatée.

Le jour dit, à la pointe du jour, sur la place devant la vieille église romane du prieuré, la messe est célébrée à quatre heures du matin.

Aussitôt qu'elle est terminée le tambour bat, le clairon sonne, l'écho répète les joyeux accents des « musiques. » Partout débouchent les compagnies de volontaires, qui se constituent ou se reforment chaque année à Heigne et aux villages environnants. Enseignes déployées, elles se rallient et prennent les positions qui leur sont assignées. La variété et les vives couleurs des costumes, l'éclat des armes fourbies à blanc, le scintillement des bannières, forment un magnifique spectacle aux yeux de la foule. Le général, entouré de son état-major, donne des ordres que des aides-de camp ou des officiers d'ordonnance à cheval s'empressent de transmettre aux commandants des différents corps.

L'humble église des anciens moines regorge de fidèles. Vers quatre

heures et demie, le prêtre en sort revêtu du surplis et de l'étole, précédé de la croix et de la bannière de Saint Roch ; puis apparaissent les statues de la Vierge et de Ste Marie-Madeleine soutenues sur les épaules de jeunes filles vêtues de blanc, ainsi que celle de St Roch portée par des jeunes gens ; un cortège de pèlerins les accompagne, récitant à haute voix le chapelet.

Quelques cavaliers plus ou moins burlesquement grimés prennent la tête du cortège.

Les compagnies s'ébranlent : infanterie et cavalerie défilent aux sons des tambours, des clairons et aux accents des « musiques » qui précèdent la plupart des groupes de soldats.

La Commission organisatrice a arrêté un règlement. Nous y voyons que les chefs des compagnies doivent se soumettre aux ordres de la Commission et répondre de maintenir le bon ordre dans leurs rangs ; qu'une tenue décente est de rigueur ; que la vente des boissons est interdite ; qu'il est strictement défendu aux cavaliers de galoper ou de trotter pendant la Marche afin d'éviter les accidents ; enfin qu'il n'est toléré dans le corps même de la Marche, ni voiture ni véhicule quelconque. Le Règlement fixe aussi plusieurs mesures d'ordre et informe en manière de post-scriptum que « tout contrevenant sera exclu et procès verbal dressé. »

Ce règlement est remis à tous les chefs de corps qui doivent s'y conformer et en assurer l'observance aussi rigoureuse que possible.

Les noms des groupes qui participent à la Marche sont des plus bizarres. On en trouve la liste exacte dans les affiches officielles.

Il y en a pour tous les goûts, infanterie et cavalerie, pêle-mêle. Citons au hasard : les Jockeys, les Zouaves, les Gardes-forestiers, les Mamelucks, les Voltigeurs, l'Etat-major du Faubourg, les Mousquetaires du Fond-Eliars, les Mexicains de Houbois, les Volontaires, les Matelots de Spinoy, les Arabes à cheval de Jumet-Brûlotte, les Lanciers, les Artilleurs (jeunes) et les Artilleurs (vieux), les Bleus (jeunes) et les Bleus (vieux), les Arabes de Heigne, les Sapeurs rouges de Roux, etc. etc.

Il y en a ainsi ordinairement vingt à vingt-cinq....

Ces dénominations bizarres donnent une idée très approximative de l'accoutrement. Les détails de costume sont souvent les plus imprévus. En ce'a surtout, le public indulgent tient énormément compte de l'intention. Ces militaires improvisés portent sérieusement le fusil, font l'exercice avec conviction, et sont la fortune des vivandières qui, à l'heure où les gourdes sont vidées, circulent avec discrétion dans les rangs.

Ajoutez à cette foule bigarrée huit ou dix corps de musique coupant le cortège et y jetant l'animation et l'entrain par leurs joyeux flons-flons.

Les cavaliers bourgeois ferment la Marche suivis d'un nombre considérable d'attelages de toutes espèces chargés de pèlerins qui ont craint les fatigues d'un grand parcours à pied. Ce sont des tilburys, des charrettes, des tombereaux, de vieux carrosses, des camions, trainés les uns par des chevaux, des poneys, les autres par des mulets, des ânes, et même des chiens. Toute cette foule se développe sur une étendue de plusieurs kilomètres. Ce n'est pas le spectacle le moins étrange que celui de ces singuliers pèlerinards, traînant leur dévotion dans les carrioles les plus disparates.

Le cortège prend la direction de Roux, et, traversant le village, il se dirige vers le nord pour entrer à Courcelles. Puis, tournant au levant il traverse un enclos privé, atteint le ruisseau le Piéton et arrive aux Grands-Sartis de Viesville. Après un temps de repos, il s'avance vers Thiméon et, notablement accru tout le long du parcours, il arrive à la « Terre à l'danse »

Sitôt qu'un corps de musique met le pied sur cette terre privilégiée, il joue un air quelconque joyeux et sautillant, et la foule se met à danser. Cette scène se renouvelle autant de fois qu'il y a de musiques. Tout le monde danse, jeunes, vieux, militaires et bourgeois, prêtres et laïcs... oui, les religieux aussi, et les porteurs de hanniére, et les porteurs des statues et les saints eux-mêmes ! C'est d'un effet indescriptible. Il semble qu'on ait sous les yeux plusieurs milliers de personnes subitement frappées de folie !

Après cet exploit, la procession reprend paisiblement son cours vers Gosselies qu'elle dépasse, rentre à Jumet et regagne le point de départ, c'est-à-dire l'église des Sarrazins. Il est à ors dix heures au moins. Le tour a duré cinq bonnes heures. Je laisse à penser l'état dans lequel cette promenade, plus fatigante encore par sa lenteur que par sa durée, a mis bon nombre de pèlerins. La chaleur, les libations ont leur part d'influence dans le piteux état où se trouvent un grand nombre des fringants militaires.

Le lendemain, ils devront cependant se trouver sous les armes. Car, le lundi, une messe solennelle a lieu au son des musiques devant les troupes qui rendent les honneurs militaires, puis reçoivent une médaille commémorative de leur participation au cortège.

Il fut un temps, dit quelque part le vieux chroniqueur Jehan Froissart, où chaque année, à Heigne, on couronnait une rosière.

Aujourd'hui cet accessoire a disparu. Mais il reste assez dans la Marche — ne fût-ce que la danse de la « terre à l'danse » — pour attirer le public, lequel, en effet, revient chaque année avec un nouvel empressement, voir sauter en cadence des milliers de pèlerins et de mirifiques soldats, et toute la procession, et les prêtres... et les saints !

C'est, on en conviendra, une attraction originale...

SOURCES. — *Education populaire* de Charleroi, n° 31 de 1886 (article de M. Lucien QUINET) 30 de 1888 (Extrait de *l'Etoile Belge*) 31 de 1888 (note anonyme) et 4 de 1893 (Extrait de *la Gazette*.) — HAROU, *Mélanges de traditionisme de la Belgique* in-12, Paris 1893, p. 66. — Communication faite à *Wallonia* par M. l'abbé M.-C. RENARD. — *Le Réveil de Jumet*, n° des 15 et 22 juillet 1893. — Documents et détails recueillis personnellement.

Joseph MILQUET.





BERCEUSES

V

Fais do - do Pier - rot mon p'tit frère Fais do-do T'au-ras du lo - lo Ma -
 man est en haut Qui mange du gl-teau Pa-pa est en bas Qui fait l'choco-lat.

VARIANTE

Fais dodo, etc.
 Papa est en haut
 Qui met son chapeau
 Maman est en bas
 Qui tricotte des bas.

VARIANTE

Fais dodo, etc.
 Maman est ici
 Qui fait d'la bouillie
 Pour le p'tit fifi
 Ou : Pour le p'tit qui crie.

Liège.

VI

A - bève l'éfant a - bève l'éfant Vo-chal l'homme àx pou - sires Nan -
 A - bève l'éfant a - bève l'éfant Nan-nez puis dji v'don - ré A
 nan ninez, nan - nan ninez comme vos l'avez fait hir Nan-nez
 bève l'éfant, a - bève l'éfant, Ine grosse soffléye nè - net
 Nan ni - nette Nan-nez p'tit poyon.

Abève l'éfant,
 Vo-chal l'homme àx poussières
 Nan nan ninez
 Comme vos l'avez fait hir.

Abève l'éfant
 Nánnez puis ji v'doué
 Abève l'éfant
 Ine grosse soffléye nènet.
 Nánnez, nan ninette
 Nánnez p'tit poyon.

Habile ! l'enfant
 Voici l'homme aux poussières (1)
 Dormez
 Comme vous l'avez fait hier.

Habile ! l'enfant
 Dormez, puis je vous donnerai
 Habile ! l'enfant
 Un gros soufflé (enflé) sein.
 Dormez
 Dormez, petit poussin (2)

VII

Dô-dô pâ-pâ La maman est au mou-lin Rapportret in gros mityo
 Pou l'afant qui si bin dwo. (3)

VIII

Nan nan ni - nette Bêle ô Bârbette Ousse qu'elle est Bâr-bette Elle est au fond
 d'nos courtils Qu'elle ramasse des puns pourris Pou no p'tit fi - fi. (4)

(1) Sur « l'homme aux poussières » voir *Wallonia*, 11, p. 186.

(2) Cette berceuse, comm. par M. Ch. Bartholomez n'est pas répandue, mais l'inspiration en est charmante, et bien dans la note populaire. C'est un exemple de ces créations auxquelles il ne manque, pour entrer dans le folklore, qu'une notoriété plus étendue.

(3) Voir au n° XIII lit c. et d. ci-après. Pour l'air cf. *Wallonia* 1, 219.

(4) Extrait de : *Le Folklore au pays wallon*, par Jules LEMOINE. Gand 1892, p. 106. Nous corrigeons ici une petite faute d'impression musicale qui avait échappé à notre confrère. Voir ci-après n° xv deux variantes nouvelles des paroles.

IX.

Nan ni nane (1) *pitite popioûle*
Nan ninette, cloyez vos oûyes
Qwand l'homme àx poussires vaïret
Vos oûyes i les rimpliret.

« Dormez petit têtard — Dormez, fermez vos yeux — Quand l'homme aux poussires viendra — Vos yeux il les remplira. » (Vielsalm).

X

A) *Do, do, l'enfant do,*
L'enfant qui tombe de sommeil
Do, do, l'enfant do,
L'enfant dormira tantôt.

(Partout)

B) *Do, do, l'enfant do*
L'enfant dormira peut-être
Do, do, l'enfant do
L'enfant dormira tantôt.
Si l'enfant se réveille,
Nous lui coup'rons une oreille
Il v'endra un p'tit oiseau
Pour manger un p'tit morceau.
Do, do, do, daine,
Do, do, do, do.

(Liège.)

XI.

A) *Náneẏ, náneẏ, pete paupau*
Qwand mouman r'vaïret d'au bos
Vos âreẏ on gros tetet
Osse gros qu'on gros cachet
 « Dormez, petit poupon — Quand maman reviendra du bois — Vos aurez un gros sein — Aussi gros qu'un gros porcelet. » (Jodoigne. Comm. de M. Etienne.)

B) *Naneẏ, naninette*
Naneẏ, mi p'tite polette,
Naneẏ, naninon,

(1) *Nan-ner, fer nan-nan-ne*, termes enfantins, correspondant au français « faire dodo, dormir. »

Naneẏ, mi p'tit poion
I gn'a vosse mame qu'est à bwès
Elle vis rappwettret 'n' tetet
Ossi grosse qu'on p'tit cosset.

« Dormez ma petite poulette — Dormez, mon petit poussin — Votre maman est au bois — Elle vous rapportera un sein — Aussi gros qu'un petit porcelet. » (Liège.)

C) *Do, do, p'tit p'pâ*
Maman est voye au bwès
Eile rapportret on gros tetet
Comme li tiesse di nosse cachet.

« Dormez, petit poupon — Maman est allée au bois — Elle rapportera un gros sein — Comme la tête de notre porcelet. » (St-Hubert.)

D) *Dôdô, p'pâ Djedjet*
Vosse mame est évoye à bwès
Elle vis rappwettret 'n' tetet
Comme li tiesse di nosse mayet

« Dodo, poupon Joseph — Votre maman est allée au bois — Elle vous rapportera un sein — Comme la tête de notre maillet. » (Liège.)

E) *Dodo, l'enfant do*
L'enfant dormira tantôt
Qwand s'maman r'vaïret d'au bwès
Il aret — one tetet
Ossi gros — que m'chabot

« Dodo... — Quand sa maman reviendra du bois — Il aura — un sein — Aussi gros — que mon sabot. » (Grez-Doiceau. Comm. de M. Schépers.)

F) *Náinette, poupâ Tchetchette*
Ya vosse mame qu'est évoye à bwès
Elle vis rappwettret
One pitite tetet
Po fer rire si p'tit valet
Et si p'tite bécelle après.

« Dormez, poupon *chechette* — Votre maman est allée au bois — Elle vous rapportera — Un petit sein — Pour faire rire son petit garçon — Et sa petite fille après. » (Burnontige. Comm. de M. Servais).

XII.

Nan, nan, petit Camberlo
Es' maman 'st évoye au bos
Ramasser des squettes de bos
Pour r'tchauffer no p'tit Camberlo.

« Dormez, petit *Camberlo* — Sa maman est allée au bois — Ramasser des esquilles de bois — Pour réchauffer notre petit *Camberlo*. » (Jumet. Comm. de M. Brasseur).

XIII

A) *Náneẏ, l'éfent Ladjo*
Vosse mame est là è l'Condroz
Elle rappwettret on mitcho
Ossi gros qui l'cou de bot.

« Dormez l'enfant... — Votre maman est là dans le *Condroz* — Elle rapportera un *mitcho* (petit gâteau au beurre) — Aussi gros que le fond de la hotte. » (Hesbaye).

B) *Náneẏ, náni, nánette*
Li poupâ qu'est è l'fahette
Vosse mame est évoye à Lidje
Elle rappwettret on mitcho
Comme li cou de bot.

« Dormez — Le poupon qui est dans les langes — Votre maman est allée à Liège — Elle rapportera un *mitcho* — Comme le fond de la hotte. » (Flémalle. Comm. de M. Micha.)

C) *Dôdô p'pâ*
La mame est au moulin

(1) Variante : *Poupâ quéquette*. La *quéquette*, le *quéquet* est le nom enfantin du petit ustensile qui pend à l'envers du bas du dos. Le peuple est très libre dans ses termes de caresse. Ainsi, une mère dira de son petiot *mi binamé gros m'ye* « mon bien-aimé gros mâle. »

Rapportret un gros mityo
Pou l'petit afant qui dwo

« Dormez, poupon etc. — Pour le petit enfant qui dort. » (Ethe, Virton. Comm. de M. L. Hustin).

D) *Dôdô, p'pâ*
La mame est au moulin
Rapportret un p'tit gâteau
Pou l'petit gachon qui dwo.

Dormez, poupon, etc. — Pour le petit garçon qui dort. » (Willancourt. Comm. de M. François).

XIV.

Nan, nan, ninette
Djean est v'oye à messe
Qu'est-ce qu'i rappouïtra?
Des gaïes et des nogettes.
Qui ç'qui les croqu'ra?
Djean avé s'martia.

« Dormez — Jean est allé à la messe — Qu'est-ce qu'il rapportera ! — Des noix et des noisettes. — Qui est-ce qui les cassera ? — Jean avec son marteau. » (Nivelles. Comm. de M. G. Willame).

XV.

A) *Na, nan ninette*
Racacheẏ Bârbette
Barbette n'est nie ci :
Elle est dallée au fond du courti
Qué des puns pou no p'tit.

« Dormez — Cherchez *Babette* — B. n'est pas ici — elle est allée au fond du courti — Cherchez des pommes pour notre petit. » (Anderlues. Comm. de Mlle Willame).

B) *Nan, nan, ninette*
Racacheẏ Barbette

*Barbette n'est nie ci
Ousse qu'elle est dallée ?
Elle est au fourni
Qu'elle ramasse des pitchoulis
Pou no p'tite souris.*

« Dormez — Cherchez Barbette — B.
n'est pas ici — Où est-elle allée ? — Elle
est au fournil — Qu'elle ramasse des pis-
senlits — Pour notre petite souris (l'enfant)
(Anderlues. Id.)

XVII.

*Nan, ninette, poupâ Colette
Colette n'est nin mwért
Est là-haut so l'thier
Qu'i dit ses paters
Po Marèye Leclercq.*

(Lincé. Comm. de M. Sluse. Egalement connue dans tout le pays de Verviers et dans le nord de l'Ardenne).

O. COLSON.



XVI.

*Dôdô, minette
L'fant da Jeannette
Qui n'aveut nin co ine an
Qu'i brèyève : papa, maman !*

« Dormez — L'enfant à Jeannette —
Qui n'avait pas encore un an — Qu'il
criait : papa, maman ! »

(Liège. DEFRECHEUX, *Enfant*. n° 62).



LES POURQUOI.

Voir les tables.

VIII

Pourquoi les chiens se sentent.

DEPUIS toute éternité les chats étaient en guerre contre les chiens. Un beau jour, ceux-ci s'aperçurent que leurs ennemis étaient parvenus, on ne sait par quelle fourberie, à se faire aimer de la dame de la maison.

C'était le comble. Les chiens, émus, tinrent conseil pour chercher les moyens de se défaire d'ennemis aussi adroits et aussi dangereux.

On convint de les attirer en justice et de leur demander compte de leurs méchancetés passées.

Pour cela il fallut un avocat. Une délégation fut envoyée vers l'un des *pârlis* les plus célèbres de la contrée.

On introduisit les quémandeurs et on leur dit d'attendre.

Ils étaient là, un peu émus, assis à leur manière quand, brusquement la porte s'ouvrit et livra passage à un homme long, long comme un cordon, noir, noir comme du charbon.

Effrayés de cette apparition subite, nos pauvres animaux sautent prestement les uns sur les autres et s'enfuient par la fenêtre ouverte.

Malheureusement, l'un deux, pris d'une frayeur excessive, ne put en retenir l'effet... et s'oublia dans l'appartement.

Quand d'autres envoyés se présentèrent, on leur ferma la porte au nez !

Depuis lors quand un chien aperçoit un confrère, il n'a rien de plus pressé que d'aller voir si ce n'est pas là le malencontreux coupable à cause de qui l'on renonça à demander justice....

Vottem, (Liège).

O. C.



LA FÊTE PAROISSIALE.

I

A PALISEUL, EN ARDENNE.

La fête de Paliseul a lieu à l'époque de la Fête-Dieu. Le dimanche, une fois la procession rentrée à l'église, tout le monde se rend sur la place publique où un bal a lieu. Les musiciens sont installés sur un char garni de branches de sapins et des fleurs de toutes sortes.

Le bal est ouvert par les quatre maîtres-garçons et leurs maîtresses-filles, c'est-à-dire les membres les plus notables de la Jeunesse. A eux appartient la première danse; quand la musique entonne le morceau, les quatre couples sont seuls à danser sur cette place qui peut contenir des centaines de personnes, lesquelles font cercle autour des maîtres pour les voir danser, leur faire honneur et les applaudir. Après quoi, cette danse finie, le bal est public et tout venant peut s'y livrer à la danse qui dure tout l'après-midi.

Le lundi, a lieu la coutume nommée « Tribunal de mâle-raison ». Sur la route principale du village on a élevé une petite tribune, où sont posés des sièges destinés aux juges. La tribune est entourée d'hommes qui sont chargés d'amener les accusés ou accusées. Ceux-ci ne sont autres que de paisibles passants. Ainsi la personne qui viendrait pour la première fois dans le village, se verrait enlevée et portée à ce tribunal, accusée d'un crime plutôt drôle, et condamnée en bonne et due forme. Le chiffre des condamnations, vingt-cinq centimes minimum, varient selon la tenue des accusés, laquelle, aux yeux des juges, est une présomption suffisante pour élever ou abaisser le chiffre de cette contribution forcée. L'argent qu'on retire des amendes est encaissé par la Jeunesse et consacré entièrement aux frais de la fête.

Le mardi a lieu « l'exécution ». L'instrument du supplice est dressé et un condamné à mort y monte soutenu par deux hommes. Il est passé sur la plate-forme et forcé d'introduire la tête dans la lunette. A un moment donné, le corps entier disparaît dans une caisse et le sang coule — c'est du vin rouge disposé dans une boîte de petite dimension, qui culbute au moment où le supplicié tombe dans la trappe.

Le mercredi, dernier jour des réjouissances, les jeunes filles font à leur cavalier la politesse d'un repas en plein air. Des rangées de tables sont disposées en longueur, sur la même place publique où ont eu lieu les jeux. Dans l'après-midi, on voit arriver les jeunes commères munies de petits paquets de vivres : tartes, gâteaux, jambon, etc, qu'elles servent pour elles et leurs cavaliers, chacune avec le sien.

Après ce repas plein de surprises, on enlève les tables et les danses recommencent de plus belle jusqu'à bien tard dans la nuit.

JEAN LEJEUNE.



LES MARIONNETTES

UNE REPRÉSENTATION POPULAIRE DE TRISTAN ET ISEULT, A LIÈGE

Le 10 décembre 1890, une douzaine d'amis, — la plupart collaborateurs de cette originale et regrettée petite *Wallonie* qui a si vaillamment fait rayonner à Liège, sept années durant, le versicolore drapeau de l'art, et à laquelle le départ d'Albert Mockel pour Paris a mis brusquement fin, — avaient pris rendez-vous dans un hôtel du centre de la ville, pour « aller aux marionnettes » dans le vieux quartier d'Outre-Meuse.

Comme il faisait un froid de loup et un temps dit de chien, six de ces amis seulement, dont le soussigné, arrivèrent à l'heure indiquée. Les absents eurent tort, car jamais fervent de ces représentations naïves ne rêva soirée plus joyeuse que celle à laquelle nous eûmes la chance d'assister. Les artistes ne vont pas faire moisson de gaieté tous les jours dans nos minuscules théâtres populaires. Certains « directeurs » ont réalisé, ces dernières années, en matière de décors et de diction, des progrès qui enlèvent malheureusement à leurs représentations tout ce qui en fait la saveur : une confusion des langues qui explique clairement le miracle de la tour de Babel et celui de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres ; et quels ineffables anachronismes ! N'avons-nous pas entendu, à une représentation de la nativité de Jésus, un berger proposer qu'on télégraphiât l'heureuse nouvelle à Hérode ?

Vers neuf heures, nous entrions dans un exigu cabaret de la rue Petite-Bèche. Au fond, à côté du comptoir, une porte s'ouvre dans la salle du spectacle. Cette salle peut avoir sept à huit mètres carrés. Il n'y a, comme on pense bien, ni fauteuils d'orchestre, ni stalles, ni loges, ni baignoires. Toutes les places sont uniformes ; on s'assied sur de longues planches qui font l'office de bancs : quelque chose comme un parquet primitif. Une trentaine d'enfants et d'adolescents, deux femmes et quatre hommes sont tassés là, bruyants et avides. Les grandes personnes nous saluent, se serrent davantage pour nous faire place.

Le prix est fixé à deux centimes pour chaque pièce. On en représente souvent deux et même davantage par soirée. Il arrive aussi qu'on ne joue qu'une pièce très longue, si longue même qu'on ne peut parfois l'achever, et qu'on en remet la fin au lendemain : dans ce cas, le prix des places est de cinq centimes pour la soirée entière.

Nous nous souvenons même d'avoir assisté, en 1889, dans la rue Pierreuse, à une représentation gala où l'on avait doublé le prix des places. C'était inabordable pour les petites bourses.

Une pièce terminée, des discussions sans fin éclatent entre les spectateurs. Celui-ci réclame *Les quatre fils Raymond*, celui-là *Ourson z'et Valentin*, d'autres *Sésame ouvre toi*, *Genièvre de Brabant*, *Non Join (Don Juan)*, etc. Les avis les plus nombreux l'emportent. C'est le triomphe du referendum.

Mais revenons à notre soirée. A peine sommes-nous installés que le rideau se lève.

La scène représente un village qui va du reste servir à tous les usages : palais, chaumière, île déserte, champ de bataille, vaisseau.

Ni affiches ni programmes. Le directeur crie lui-même de la coulisse le titre de la pièce : *Tristan de Léonois*. On a donc « dramatisé » le célèbre et vieux roman *Tristan et Isolde* ou *Yseult*. Comme un vase jadis beau qui a voyagé par monts et par vaux sous les coups de pied des enfants, en quel état il nous arrive ! Il a « des bosses et des fosses » plus considérables que les monts et les vaux ! Quelle psychologie ! quelle langue ! quelle vérité historique ! En fait d'anachronisme, le plus savoureux est bien celui des bons gendarmes qui exercent déjà leur sacerdoce dans ces temps chevaleresques et légendaires.

Il est à peine inutile d'ajouter que les spectateurs ordinaires de ces curieuses représentations ne soupçonnent pas plus les anachronismes que ne s'en occupaient les peintres gothiques ou même ceux de la Renaissance. C'est qu'au fond l'archéologie est chose secondaire ; et, aux yeux du peuple, le drame est non-seulement l'essentiel, mais il est tout.

Dans *Tristan*, comme dans tous les drames populaires, on voit apparaître Tchantchet, l'indispensable Tchantchet, le manant liégeois, qui joue ici le rôle d'ambassadeur et qui conserve devant le roi de Cornouailles, comme devant ceux de Bretagne et d'ailleurs, non-seulement son crâne et délicieux patois mais aussi et surtout son franc et gras parler, — sans compter une familiarité consternante. Il coupe l'action

d'épisodes locaux, d'une trivialité ingénue, parfois inconsciemment grossière, mais souvent charmante d'observation et de pittoresque.

Toute la race populaire est sommairement personnifiée dans ce type fruste et cocasse à la fois plein de bonhomie et d'audace, tour à tour plaisant et sérieux.

Une petite scène ou plutôt une sorte d'intermède nous a véritablement ému, où il met son mobilier en pièces et bouscule sa femme ; revenu à de meilleurs sentiments grâce à l'intervention d'un agent de police et d'un pompier (nous sommes au douzième siècle) il manifeste un repentir sincère après le départ de ces deux représentants de l'autorité, dit à sa femme qui lui a déjà pardonné sa brutalité :

« *Dji pied' li tiess', veuss' dispôie qui nos avans pierdou noss' djône !* »

A quoi la femme répond :

« *Oh ! vins, nos irans fer treus tours so l'é...* »

Venons maintenant au drame ou, si l'on veut, au roman. Il appartient au cycle de la Table Ronde. Son hypothétique « rédacteur » est le trouvère Luc de Gast (1170). Tristan et Iseult conçoivent l'un pour l'autre un amour invincible ; mais Iseult est promise au roi Marc de Cornouailles, à qui Tristan lui-même est chargé de la conduire. Le roi Marc, charmé de la bonne mine du jeune chevalier Tristan, le retient à sa cour et l'on devine le reste. Les deux amants s'adorent longtemps à l'insu du vieillard et malgré toutes les embûches que leur dressent des courtisans jaloux. Quand ils sont morts, une plante merveilleuse sort du tombeau de Tristan, grimpe le long des murs du monastère et redescend sur le tombeau d'Iseult. Vainement le roi Marc en fait arracher les racines, elle renaît sans cesse avec l'aurore et refleurit sur les pierres sépulcrales des deux amants, que la mort elle-même ne peut séparer. — On sait que Richard Wagner a repris ce sujet admirable, qui, modifié, est devenu un de ses plus merveilleux opéras (1859).

Voici maintenant la version de la rue Petite-Bèche, telle que nous l'avons scrupuleusement notée séance tenante, au fur et à mesure qu'elle se déroulait sous nos yeux

Le chevalier Tristan, jeté sur une côte inconnue en compagnie d'un ami se plaint de la blessure mortelle qu'il a reçue dans un combat « hors duquel il a mis son ennemi. » Il faut donc qu'il se résigne à mourir ! Mélancoliquement, il s'appuie contre une maison, sa tête dépassant les fenêtres du premier étage. Un oiseau se met soudain à chanter. Tristan, dont l'émotion redouble, lui répond de toute son âme, sur un air de Donizetti :